

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INSECTICIDE CALYPSO 480 SC

Version 2.0 / CDN  
102000008338

1/10  
Date de révision: 11/09/2018  
Date d'impression: 11/09/2018

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

**Nom commercial** INSECTICIDE CALYPSO 480 SC

**Code du produit (UVP)** 06265790

**Numéro de la FDS** 102000008338

**No. d'Enregistrement PCP** 28429

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Insecticide

**Restrictions d'utilisation** Voir l'étiquette pour les restrictions.

#### Information sur le fournisseur

**Fournisseur** Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada

**Service responsable** E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours)** 1-800-334-7577

**Numéro de téléphone pour des informations sur le produit** 1-888-283-6847

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1

Cancérogénicité: Catégorie 2

Toxicité aiguë(Oral(e), Inhalation): Catégorie 4

Toxicité pour la reproduction: Catégorie 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Catégorie 3

#### Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



**Mention d'avertissement:** Danger

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INSECTICIDE CALYPSO 480 SC

Version 2.0 / CDN  
102000008338

2/10  
Date de révision: 11/09/2018  
Date d'impression: 11/09/2018

### Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Peut irriter les voies respiratoires.

### Conseils de prudence

Éviter de respirer brouillards/ aérosols.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Laver soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/au savon.  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
Rincer la bouche.  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
Garder sous clé.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.  
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Thiaclopride	111988-49-9	40.4

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INSECTICIDE CALYPSO 480 SC

Version 2.0 / CDN  
102000008338

3/10

Date de révision: 11/09/2018  
Date d'impression: 11/09/2018

---

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	
<b>Symptômes</b>	Aucun symptôme connu à ce jour.
<b>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	
<b>Traitement</b>	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

---

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

<b>Appropriés</b>	Eau pulvérisée, Mousse, Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Sable
<b>Inappropriés</b>	Jet d'eau à grand débit
<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Acide chlorhydrique (HCl), Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Oxydes de soufre
<b>Conseils aux pompiers</b>	
<b>Équipements de protection particuliers des pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.
<b>Information supplémentaire</b>	Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

<b>Point d'éclair</b>	> 93.3 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité,</b>	Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INSECTICIDE CALYPSO 480 SC

Version 2.0 / CDN  
102000008338

4/10

Date de révision: 11/09/2018  
Date d'impression: 11/09/2018

inférieure

**Limite d'explosivité, supérieure** Donnée non disponible

**Explosivité** Non applicable

---

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

**Conseils supplémentaires** Utiliser un équipement de protection individuelle. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

**Référence à d'autres rubriques** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

---

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit. Maintenir les niveaux d'exposition au-dessous de la valeur limite d'exposition par l'utilisation d'une ventilation générale et avec extraction à la source.

**Mesures d'hygiène** Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.  
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INSECTICIDE CALYPSO 480 SC

Version 2.0 / CDN  
10200008338

5/10

Date de révision: 11/09/2018  
Date d'impression: 11/09/2018

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé. Protéger du gel.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Thiaclopride	111988-49-9	0.34 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

#### Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

#### Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

#### Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales

#### Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

#### Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.  
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Aspect

blanc à beige

### Etat physique

suspension

### Odeur

très faible

### Seuil olfactif

Donnée non disponible

### pH

7.0 - 9.0 (5 %) (23 °C) (CIPAC D eau (342ppm))  
produit dispersé dans l'eau

### Pression de vapeur

Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INSECTICIDE CALYPSO 480 SC

Version 2.0 / CDN  
102000008338

6/10  
Date de révision: 11/09/2018  
Date d'impression: 11/09/2018

---

<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Donnée non disponible
<b>Densité</b>	1.18 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion / congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	dispersable
<b>Energie minimale d'inflammation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Non applicable
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	1,000 - 1,200 mPa.s ( 25 °C)
<b>Point d'éclair</b>	> 93.3 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Non applicable

---

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	
<b>Décomposition thermique</b>	Non applicable
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>Matières incompatibles</b>	Donnée non disponible
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INSECTICIDE CALYPSO 480 SC

Version 2.0 / CDN  
102000008338

7/10

Date de révision: 11/09/2018  
Date d'impression: 11/09/2018

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition** Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Absorption par la peau, Inhalation, Ingestion

#### Effets immédiats

**Œil** Peut provoquer une irritation des yeux.

**Peau** Nocif en cas d'absorption par la peau. Un contact prolongé ou répété fréquemment de la peau peut provoquer des réactions allergiques chez quelques personnes.

**Ingestion** Peut être mortel en cas d'ingestion.

**Inhalation** Nocif par inhalation.

#### Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë par voie orale** DL50 (Rat) > 300 - < 500 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation** CL50 (femelle Rat) > 1.0 - < 2.2 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Déterminé en forme d'aérosol liquide.

CL50 (mâle Rat) > 2.2 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Déterminé en forme d'aérosol liquide.

**Toxicité cutanée aiguë** DL50 (Rat) > 4,000 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'irritation de la peau (Lapin)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'irritation des yeux (Lapin)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peau: Sensibilisant (Cochon d'Inde)  
OCDE Ligne Directrice 406, Test de Magnusson & Kligman

#### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Thiaclopride : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

#### Evaluation de la mutagénèse

Thiaclopride : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

#### Evaluation de la cancérogénicité

Thiaclopride : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les rats de(s) organe(s) suivant(s) : utérus, Thyroïde.

Thiaclopride : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : ovaires. Les tumeurs observées avec Thiaclopride ont été provoquées par un mécanisme non génotoxique, qui n'est pas pertinent à faibles doses. Le mécanisme qui déclenche des tumeurs chez les rongeurs n'est pas applicable aux faibles niveaux d'exposition d'une utilisation normale.

#### ACGIH

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INSECTICIDE CALYPSO 480 SC

Version 2.0 / CDN  
10200008338

8/10

Date de révision: 11/09/2018  
Date d'impression: 11/09/2018

Aucun(e).

### NTP

Aucun(e).

### IARC

Aucun(e).

### OSHA

Aucun(e).

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Thiaclopride : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Thiachlopride : Cette substance a provoqué des difficultés dans la parturition chez le rat. Le mécanisme d'action responsable de cet effet n'est pas applicable à l'homme.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Thiaclopride : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Thiachlopride sont liés à la toxicité maternelle.

### Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité pour les poissons</b>	CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)) 80.7 mg/l Durée d'exposition: 96 h
<b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>	CE50 (Daphnia (Daphnie)) $\geq$ 85.1 mg/l Durée d'exposition: 48 h
<b>Toxicité des plantes aquatiques</b>	CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) 96.7 mg/l Durée d'exposition: 72 h CI50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h
<b>Biodégradabilité</b>	Thiaclopride: Pas rapidement biodégradable
<b>Koc</b>	Thiaclopride: Koc: 615
<b>Bioaccumulation</b>	Thiaclopride: Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Thiaclopride: Légèrement mobile dans le sol
<b>Précautions pour la</b>	Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INSECTICIDE CALYPSO 480 SC

Version 2.0 / CDN  
102000008338

9/10  
Date de révision: 11/09/2018  
Date d'impression: 11/09/2018

### protection de l'environnement

souterraines.  
Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement.  
Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la propagation hors des zones traitées.  
La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées peut être nocive pour les plantes non-cibles.

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Utiliser de préférence tout le produit en observant les instructions sur l'étiquette. Si l'élimination d'un produit inutilisé est nécessaire, suivre les instructions de l'étiquette et les directives applicables locaux.  
Ne jamais mettre le produit non utilisé dans des égouts dedans ou au dehors.

#### Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Récipients à rincer 3 fois.  
Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.  
Éliminer les containers vides dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou, si autorisé par des états/provinces et autorités locales, par combustion.  
En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.  
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cet article n'est pas classé comme matière dangereuse au sens des réglementations pour le transport national et international.

Freight Classification: INSECTICIDES OR FUNGICIDES, N.O.I., POISON, OTHER THAN GASES THAT ARE POISONOUS BY INHALATION

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 28429

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

### Abréviations et acronymes

49CFR Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49  
ACGIH US. ACGIH Valeurs limites d'exposition

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## INSECTICIDE CALYPSO 480 SC

Version 2.0 / CDN  
102000008338

10/10  
Date de révision: 11/09/2018  
Date d'impression: 11/09/2018

ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérogènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

### NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2      Inflammabilité - 1      Instabilité - 1      Autre - aucun(e)

### HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2      Inflammabilité - 1      Danger Physique - 1      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

**Objet de la révision:** Révision selon la réglementation canadienne relative au SIMDUT actuellement en vigueur (SIMDUT 2015).

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

**Date de révision:** 11/09/2018

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.